





Rapport annuel d'activité de la CLE du SAGE Thouet en 2016

1.	Présentation du SAGE Thouet et rappel du contexte	2
2.	Présentation des activités de la CLE et du bureau de la CLE	6
3.	Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation	9
4.	Actions de communication 2016	14
5.	Budget et financement de l'année 2016	14
6.	Analyse – bilan – perspectives	15
7.	Annexes	17

Document validé par la CLE du SAGE Thouet le 17 mai 2017

Le Président de la CLE du SAGE Thouet Olivier CUBAUD

Pour le Président empêché La 1^{ère} Vice-Présidente de la CLE Madame Sophie TUBIANA

SAGE Thouet – 26, rue de la Grille – 79 600 Saint-Loup-Lamairé 2:05.49.64.85.98 - 3:05.49.64.86.00 - 1: sage.thouet@valleeduthouet.fr

1. Présentation du SAGE Thouet et rappel du contexte

- Caractéristiques générales

Le Thouet, dans le périmètre du SAGE, draine un bassin versant d'environ 3 375 km² et parcourt 152 km de sa source sur la commune du Beugnon (79) à sa confluence avec la Loire à Saint-Hilaire-Saint-Florent (49), en aval de Saumur. Les principaux affluents du Thouet sont :

- en rive gauche : le Cébron (30 km), le Thouaret (52 km) et l'Argenton (71 km)
- en rive droite : la Dive du Nord (73 km).

L'Arrêté Inter-Préfectoral du 20 décembre 2010 délimite le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Thouet. En 2016, la SAGE Thouet comprend 2 régions (Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire), 3 départements (Deux-Sèvres, Vienne, Maine-et-Loire), 10 Communautés de Communes et 3 Communautés d'Agglomération pour un total de 186 communes (au 1^{er} janvier 2017, le nombre de collectivités va évoluer suite à la réforme territoriale). Les principales villes du territoire sont Saumur (27 523 hab.), Bressuire (18 966 hab.), Parthenay (10 300 hab.), Thouars (9 462 hab.), Doué la Fontaine (7 521 hab.) et Loudun (6 819 hab.).

L'Arrêté préfectoral du 21 avril 2016 portant modification de la composition de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Thouet désigne les 62 membres de la CLE. À noter que la CLE devra être renouvelée en octobre 2017.

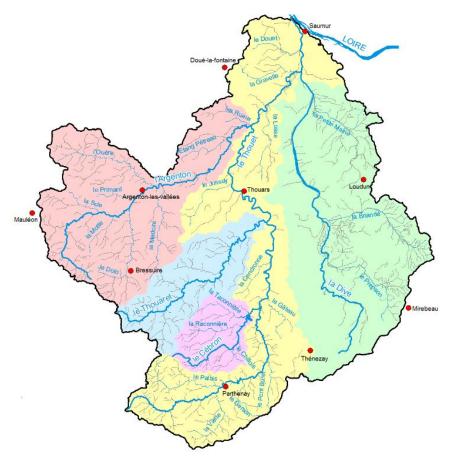


Figure 1 : Le périmètre du SAGE Thouet (SMVT, 2014)

- <u>État des masses d'eau</u>

La mise en place d'un SAGE sur le bassin du Thouet est justifiée puisque la plupart des masses d'eau superficielles et souterraines n'atteint pas les objectifs de bon état fixés par la Directive Cadre sur l'Eau. Ci-dessous, les états et objectifs des masses d'eau superficielles et souterraines du bassin du Thouet (données SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021).

33 masses d'eau superficielles :

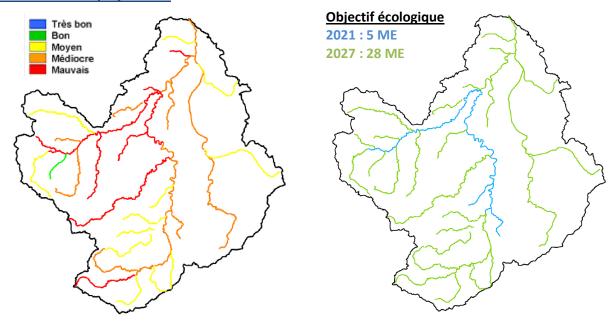


Figure 3 : États et objectifs écologiques des masses d'eau superficielles en 2013 (SDAGE 2016-2021, AELB 2015)

10 masses d'eau souterraines :

Code masse d'eau	Intitulé de la masse d'eau	État Chimique	Paramètre Nitrates	Paramètre Pesticides	Objectif chimique (SDAGE 2016-2021)	État quantitatif	Objectif quantitatif (SDAGE 2016-2021)	Risque global
FRGG032	LE THOUÉ	Bon	Bon	Bon	2015	Bon	2015	Respect
FRGG064	CALCAIRES ET MARNES DE L'INFRA- TOARCIEN AU NORD DU SEUIL DU POITOU	Bon	Bon	Bon	2015	Bon	2015	Respect
FRGG065	CALCAIRES ET MARNES DU DOGGER DU BV DU THOUET	Mauvais	Mauvais	Bon	2027	Bon	2015	Risques (nitrate, chimique)
FRGG067	CALCAIRES À SILEX CAPTIFS DU DOGGER DU HAUT-POITOU	Bon	Bon	Bon	2015	Bon	2015	Respect
FRGG072	CALCAIRES ET MARNES DU JURASSIQUE SUPERIEUR DU HAUT-POITOU	Mauvais	Mauvais	Bon	2027	Mauvais	2021	Risques (nitrate, chimique)
FRGG073	CALCAIRES DU JURASSIQUE SUPERIEUR CAPTIF DU HAUT-POITOU	Bon	Bon	Bon	2015	Bon	2015	Respect
FRGG082	CALCAIRE JURASSIQUE DE L'ANTICLINAL LOUDUNAIS	Mauvais	Mauvais	Bon	2027	Bon	2015	Risques (nitrate, chimique)
FRGG087	CRAIE DU SENO-TURONIEN DU BV DE LA VIENNE	Mauvais	Mauvais	Mauvais	2027	Bon	2015	Risques (nitrate, pesticide, chimique)
FRGG122	SABLES ET GRES LIBRES DU CENOMANIEN - UNITÉ DE LA LOIRE	Bon	Bon	Bon	2015	Mauvais	2021	Risque (quantitatif)
FRGG142	SABLES ET GRES CAPTIFS DU CENOMANIEN - UNITÉ DE LA LOIRE	Bon	Bon	Bon	2015	Mauvais	2015	Respect

Figure 2: États et objectifs chimiques et quantitatifs des masses d'eau souterraines en 2013 (SDAGE 2016-2021, AELB, 2015)

- <u>Historique</u>

Le SAGE Thouet est en cours d'élaboration. L'historique de la démarche est rappelé dans le tableau suivant :

2005	Le SMVT et Saum	ur Agglo réalisent une étude de préfiguration du SAGE Thouet.					
2008	Élaboration du do	ssier préalable au SAGE - Consultation des collectivités et organismes sur le périmètre du SAGE.					
2009	Février à avril	Le SMVT et Saumur Agglo réalisent une étude juridique sur la réflexion de la mise en œuvre du					
2009		SAGE Thouet.					
2010	26 juillet 2010	Avis favorable du comité de bassin Loire Bretagne sur le périmètre du SAGE					
2010	20 décembre	de périmètre du SAGE Thouet					
2011	14 octobre	Arrêté de composition de la CLE, début de l'élaboration du SAGE Thouet.					
	31 janvier	1ère réunion de CLE : Élection du Président de la CLE et du bureau, désignation de la structure					
		porteuse (SMVT et Saumur Agglo).					
2012	juillet	Recrutement d'une cellule d'animation (1 animateur + 1 technicien à mi-temps + 1 assistante					
2012		administrative à mi-temps).					
	4 décembre	2 ^{éme} réunion de la CLE : Méthodologie d'élaboration de l'état initial du SAGE, validation des					
		représentants du collège des usagers au bureau.					
	15 et 16 mai	Réunions des 3 commissions de travail du SAGE dans le cadre de la réalisation de l'état initial.					
2013	12 juin	3 ^{ème} réunion de CLE : 1 ^{er} bilan des commissions thématiques.					
		Identification des études complémentaires.					
	16 janvier	4ème réunion de la CLE : Validation de la méthodologie pour la réalisation de l'étude « Pratiques					
		et pressions agricoles sur le bassin du Thouet ». Validation des modalités d'inventaire des zones					
		humides du SAGE Thouet.					
2014	30 septembre	5 ^{ème} réunion de la CLE : Réélections du Président, des Vice-Présidents et du Bureau					
	9 décembre	6ème réunion de la CLE: Présentation des résultats finaux de l'étude « Pratiques et pressions					
		agricoles ». Point sur l'état d'avancement de l'élaboration du SAGE. Lancement de l'étude sur					
		« l'amélioration de la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts ».					
	24 et 25 mars	Réunions des 3 commissions de travail du SAGE dans le cadre de la validation de l'état initial.					
	15 avril	7 ^{ème} réunion de la CLE : Validation de l'état initial du SAGE et identification des compléments à					
		apporter. Restitution des résultats de l'étude sur l'amélioration de la connaissance des plans					
2015		d'eau et de leurs impacts. Consultation du projet de SDAGE 2016-2021.					
	29 septembre	8 ^{ème} réunion de la CLE : Lancement de l'étude « Complément de l'état initial et diagnostic du					
		SAGE ». Méthodologie pour la réalisation de la cartographie des cours d'eau (79). Réélection					
		partielle du Bureau de la CLE.					
2016	27 et 28 janvier	Réunions des 3 commissions de travail du SAGE dans le cadre de l'élaboration du diagnostic du					
		SAGE.					
	4 février	9 ^{ème} réunion de la CLE : Point d'avancement du diagnostic du SAGE. Cartographie des cours					
		d'eau. GEMAPI sur le bassin du Thouet : validation du lancement d'une étude de préfiguration de					
		la GEMAPI.					
	29 mars	Réunion collective des commissions de travail du SAGE pour la définition des enjeux et objectifs					
		du SAGE.					
	1 ^{er} juin	10ème réunion de la CLE : Validation du diagnostic du SAGE. Élection partielle du Bureau de la					
		CLE. Validation de la méthodologie de terrain de la cartographie de cours d'eau 79. Cahier des					
		charges de l'étude GEMAPI. CTGQ Thouet-Thouaret-Argenton.					

Lors de la séance plénière du 30 septembre 2014, M. Olivier CUBAUD, Président du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet (**SMVT**), a été élu Président de la CLE. Il est accompagné par deux Vice-présidents, Jean-Pierre ANTOINE, Délégué de la Communauté d'Agglomération « Saumur Loire Développement » (**CASLD**), et Hubert BAUFUMÉ, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays Loudunais (**CCPL**).

Le SAGE Thouet est co-porté par deux structures, le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet et la Communauté d'Agglomération « Saumur Loire Développement ».

La cellule d'animation du SAGE Thouet est composée de :

- Pierre PÉAUD, animateur du SAGE Thouet à temps plein, en poste depuis le 10/11/2014,
- Alexis PACAUD, technicien SAGE à mi-temps, en poste depuis le 19/01/2015,
- Claudie PAITREAULT, assistante administrative à 12h/semaine, depuis le 03/02/2014.

2. Présentation des activités de la CLE et du bureau de la CLE

- Rappel des réunions de la CLE et du bureau

Dámione	Nombre de p	articipants p	ar collège	Oudro de losse	Duin singles discussions conducions ou décisions
Réunions	Collectivités	Usagers	État	Ordre du jour	Principales discussions, conclusions ou décisions
Séance de la CLE du 4 février 2016	15/32 + 1 mandat	8/16	4/14	 Validation du compte rendu de la CLE du 29 septembre 2015 Validation du rapport d'activité 2015 de la CLE du SAGE Thouet Point d'avancement du diagnostic du SAGE Méthodologies des cartographies des cours d'eau Mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le bassin du Thouet Questions diverses 	 Validation du rapport d'activité 2015 de la CLE. Présentation de l'actualisation de l'état initial du SAGE et point d'avancement sur l'élaboration du diagnostic du SAGE (restitution des échanges des commissions de travail du SAGE). Validation de la méthodologie d'élaboration de la cartographie des cours d'eau 79 sur le bassin du Thouet. Validation du portage d'une étude de préfiguration de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le bassin du Thouet par le SAGE.
Réunion de Bureau du 19 mai 2016	5/8 (suite aux élections régionales et la création de nouvelles communes, 2 sièges du Bureau sont à pourvoir, des élections seront organisées lors de la CLE du 1 ^{er} juin 2016)	2/4	3/4	 Présentation du diagnostic du SAGE Cahiers des charges de l'étude de Préfiguration de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le bassin du Thouet Préparation de la CLE du 1^{er} juin 2016 Questions diverses (CTGQ Thouet-Thouaret-Argenton) 	 Restitution du diagnostic du SAGE (enjeux, objectifs) et des échanges des commissions de travail. Validation du cahier des charges de l'étude GEMAPI. Information du souhait des Chambres d'Agriculture 79 et 49 de l'élaboration d'un CTGQ sur le bassin Thouet-Thouaret-Argenton.

Séance de la CLE du 1 ^{er} juin 2016	18/32 + 4 mandats	10/16	4/14 +1 mandat	 Validation du compte-rendu de la CLE du 4 février 2016 Élections « Bureau de la CLE » Validation du diagnostic du SAGE Validation de la méthodologie d'expertise terrain - Cartographie des cours d'eau 79 Cahier des charges de l'étude GEMAPI Sollicitation des Chambres d'Agriculture 49 et 79 : CTGQ Questions diverses 	 élections régionales et la création de nouvelles communes : M. Nicolas GAMACHE, Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine M. Robert GIRAULT, Mairie de La Coudre Validation du diagnostic du SAGE. Validation de la méthodologie d'expertise terrain pour la réalisation de la cartographie des cours d'eau 79 du bassin du Thouet. Présentation du guide d'entretien des cours d'eau.
Réunion de Bureau du 13 décembre 2016	4/8	2/4	3/4	 Demande d'avis sur l'Autorisation Unique Pluriannuelle (AUP) de l'OUGC de la Dive du Nord Composition du comité de pilotage du CTGQ Thouet – Thouaret – Argenton Point d'avancement de l'étude GEMAPI Résultats des inventaires zones humides 2016 du Pays de Gâtine Échéances 2017 Informations complémentaires et questions diverses 	 Demande d'avis sur le dossier AUP de l'OUGC Dive du Nord : Validation du courrier réponse à la DDT 86. Information sur la proposition de composition du comité de pilotage du CTGQ Thouet-Thouaret-Argenton qui sera soumis à l'avis de la CLE lors de la prochaine séance plénière. Point d'avancement de l'étude GEMAPI (état des lieux, diagnostic du territoire). Présentation des résultats des inventaires zones humides

Les comptes rendus et les diaporamas présentés lors de ces réunions sont téléchargeables sur le site internet du SAGE Thouet :

http://www.sagethouet.fr/documentation.html

- Dossiers portés à la connaissance de la CLE en 2016

Les opérations soumises à déclaration ou autorisation doivent être communiquées au Président de la Commission Locale de l'Eau lorsque l'opération déclarée est située dans le périmètre d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux approuvé ou qu'elle y produit des effets.

Cette consultation permet aux membres de la CLE d'étudier la compatibilité du projet présenté avec le SAGE. Ce type de délibération ne peut être pris que sur la base d'un SAGE approuvé par le Préfet et entré en phase de mise en œuvre. Or, le SAGE Thouet étant en phase d'élaboration, la CLE ne peut pas formuler d'avis sur la comptabilité du projet. Il convient donc de ne pas parler d'avis mais plutôt d'un « porté à connaissance » à destination des membres de la CLE.

Par conséquent, les dossiers de cette nature sont diffusés sur le site internet du SAGE et par mail. Les membres de la CLE peuvent faire remonter leurs remarques qui sont ensuite adressées à la structure sollicitant l'avis. Les membres de la CLE peuvent également exprimer leurs observations lors des enquêtes publiques.

Voici les dossiers portés à connaissance de la CLE en 2016 ayant fait l'objet d'un courrier réponse :

- 18 janvier 2016 : « Aménagement d'ouvrages hydrauliques visant à la restauration du Thouaret sur les communes de Faye-l'Abesse et Chiché » transmis par la DDT 79.
- 11 février 2016 : « Aménagement d'un demi-échangeur RD35-RN149 sur la commune de Bressuire » transmis par la DDT 79.
- 27 juin 2016 : « Régularisation d'un plan d'eau sur les communes de Beaulieu-sous-Parthenay et Vouhé » transmis par la DDT 79.
- **7 juillet 2016** : « Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Grand Saumurois » transmis par le Syndicat Mixte du Grand Saumurois.
- 28 octobre 2016 : « Demande d'Autorisation Unique Pluriannuelle (AUP) de l'Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) de la Dive du Nord » transmis par la DDT 86.

- Avis sur les projets de contrats territoriaux

Dans le cadre de son 10^{ème} programme d'intervention, l'agence de l'eau souhaite renforcer l'articulation entre les SAGE et les Contrats territoriaux (CT). Ainsi, les CLE sont sollicitées afin de produire un avis motivé sur les projets de CT avant leur présentation au conseil d'administration.

Concernant les SAGE en cours d'élaboration, il est important que les CLE soient informées sur le projet de CT. En effet, bien que le projet de SAGE ne soit pas abouti, il est nécessaire qu'il y ait une information/communication entre la CLE et le comité de pilotage du CT.

Dans ce cas, l'avis motivé de la CLE est également demandé. La CLE doit vérifier que les enjeux et problématiques traités dans le projet de CT sont cohérents avec ceux du SAGE en préparation. Ainsi, en l'espèce, l'avis motivé signifie que la CLE doit expliquer et argumenter les conclusions de son avis.

Au cours de l'année 2016, la CLE n'a pas été sollicitée pour émettre un avis sur un projet de Contrat Territorial.

3. Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation

En plus de l'organisation et de l'animation des réunions du Bureau ou de la CLE, la cellule d'animation a suivi les dossiers suivants :

- Lancement de l'étude « Complément de l'état initial et diagnostic du SAGE Thouet »

Pour permettre la poursuite de l'élaboration du SAGE, les membres de la CLE ont fait appel à un prestataire, le bureau d'études GEO-HYD, pour la réalisation du complément de l'état initial (volet assainissement et alimentation en eau potable) et du diagnostic du SAGE. Ainsi cette nouvelle étape a été lancée lors de la CLE du 29 septembre 2015 et s'est poursuivie début 2016, pour un montant total de 62 090,40 € TTC.

La première phase de l'étude a permis de compléter l'état initial et plus particulièrement de développer les données sur l'assainissement collectif, non collectif et industriel, ainsi que sur l'alimentation en eau potable (gouvernance, installations, rejets des STEP, prix de l'eau, etc.).

La seconde phase de l'étude a consisté à la réalisation du diagnostic du SAGE. Au cours de cette phase, les commissions thématiques du SAGE se sont de nouveau réunies les 27 et 28 janvier puis le 29 mars 2016 pour des séances de travail permettant d'aboutir à la définition des enjeux et objectifs du SAGE (cf. annexe 1).

Le diagnostic du SAGE a été validé lors de la séance plénière de la CLE du 1^{er} juin 2016. Les commissions thématiques se réuniront de nouveau début 2017, pour poursuivre les réflexions et préciser les objectifs du SAGE.

- <u>Réalisation d'une étude de « Préfiguration de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le bassin du Thouet »</u>

À la fin de l'année 2015, plusieurs collectivités du bassin du Thouet ont sollicité le SAGE pour le portage d'une étude globale (juridique, financière, gouvernance, ressources humaines, ...) à l'échelle du bassin du Thouet, visant à définir les potentielles modalités de mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le territoire.

Lors de la séance plénière du 4 février 2016, les membres de la CLE ont acté le portage de cette étude par le SAGE.

Le cahier des charges de l'étude définit les différentes étapes que sont :

- <u>Phase 1</u>: Réalisation d'un état des lieux de l'exercice actuel des compétences entrant dans le champ de la GEMAPI et du fonctionnement des collectivités présentes sur le bassin du Thouet.
- <u>Phase 2</u>: Proposition de scénarios de l'exercice de la compétence GEMAPI sur le bassin du Thouet avec la mise en avant des impacts et conséquences de chaque scénario pour les collectivités.
- <u>Phase 3 (tranche conditionnelle)</u>: Rédaction d'un rapport présentant les étapes de mise en œuvre du scénario retenu collectivement.

Cette étude confiée aux Bureaux d'études SCE et GÉO-HYD, d'un montant de 48 084 € TTC, a été lancée le 13 septembre 2016.

L'état des lieux et le diagnostic du territoire (phase 1) seront restitués au comité de pilotage fin janvier 2017. Puis suivront plusieurs séances de travail permettant la définition de scénarios de mise en œuvre de la GEMAPI. L'objectif final de l'étude étant la validation d'un scénario au cours de l'année 2017.

- Suivi des inventaires de zones humides sur le bassin du Thouet

Plusieurs collectivités du bassin ont réalisé au cours de l'année 2016 des inventaires des zones humides, généralement en lien avec l'élaboration ou la révision de documents d'urbanisme.

Selon le SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021, la CLE du SAGE Thouet est responsable de la qualité de ces inventaires qui sont réalisés sur la totalité des territoires communaux et de manière concertée. Pour s'en assurer, une méthodologie d'inventaire des zones humides a été validée le 16 janvier 2014 par la CLE. Toute commune du bassin du Thouet souhaitant réaliser l'inventaire de ses zones humides doit respecter cette méthodologie.

Au cours de l'année 2016, 17 communes du Pays de Gâtine ont réalisé leur inventaire des zones humides. La Communauté de communes du Thouarsais a également lancé un groupement de commandes pour 24 communes de son territoire : les inventaires ont débuté en octobre 2016 et vont se poursuivre jusqu'en juillet 2017.

La cellule d'animation du SAGE est associée aux réunions des différents groupes d'acteurs communaux ainsi qu'aux réunions de cadrage avec les structures « pilotes ». En 2016, la cellule d'animation a participé à une cinquantaine de réunions « zones humides ».

Pour 2017, en plus de la poursuite des inventaires du Thouarsais, la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais va également lancer des inventaires sur 20 communes du bassin du Thouet.

- Cartographie des cours d'eau

Une instruction gouvernementale du 3 juin 2015 demande la réalisation d'un inventaire des cours d'eau sur le territoire métropolitain. Les services de l'État 79 ont souhaité associer la CLE du SAGE pour l'élaboration de cette cartographie sur la partie Deux-Sévrienne du bassin du Thouet.

Ainsi, un comité technique issu de la CLE a été constitué; après une première réunion de travail en novembre 2015, le comité technique s'est de nouveau réuni le 25 mai 2016 pour poursuivre les travaux et plus particulièrement définir la méthodologie d'expertise à employer. Cette méthodologie a par la suite été validée par le CLE du SAGE Thouet le 1^{er} juin 2016.

Des expertises terrain ont été effectuées, fin 2016 par les services de la DDT 79 sur des premiers sous bassins. Les résultats sont par la suite adressés aux communes concernées. Le comité technique se réunira début 2017 pour analyser ces résultats.

En Vienne, le SAGE est associé au comité de pilotage mis en place par la DDT 86. L'animateur du SAGE a assisté à la réunion de ce comité du 25 mars 2016. Des travaux à l'échelle de sous bassin (Dive du Nord) ont été mis en place. Ces travaux se poursuivront en 2017.

En Maine-et-Loire, la cartographie a été présentée lors d'un comité de pilotage en janvier 2016, suite à cette réunion des expertises complémentaires ont été réalisées au cours de l'année. La cartographie actualisée sera présentée en janvier 2017.

- Poursuite de l'élaboration du Schéma Départemental de l'eau de la Vienne

Le Conseil Départemental de la Vienne a décidé, en collaboration avec l'État, d'élaborer un schéma départemental de l'eau afin d'apporter des réponses aux enjeux de l'eau dans le département pour les 10 à 15 prochaines années.

Le SAGE Thouet est associé aux travaux d'élaboration de ce document et fait partie des commissions de travail suivantes :

- Comité de pilotage de l'étude
- Comité « Alimentation en eau potable »
- Comité « Assainissement »
- Comité « Milieux aquatiques »
- Comité « Usages de l'eau »
- Comité « Politiques publiques de l'eau »

- Suivi des subventions accordées pour l'élaboration du SAGE

Le SAGE est cofinancé par de nombreux partenaires. Cela induit un suivi important de l'utilisation des subventions accordées en fonction des modalités de financement de chacun.

- Autres réunions suivies par la cellule d'animation

12/01/2016: Réunion guide d'entretien des cours d'eau à Niort (DDT 79) 15/01/2016: Réunion de cadrage pour les inventaires zones humides du Pays de Gâtine à Parthenay 26/01/2016 : Comité de pilotage « cartographie cours d'eau 49 » à Angers 05/02/2016: Comité d'Orientation de l'OUGC Thouet – Thouaret – Argenton à Bressuire 09/02/2016 : Comité de pilotage du CTMA de la Dive à Marnes 10/02/2016: Réunion de cadrage pour les inventaires zones humides de la Communauté de Communes du Thouarsais à Thouars 22/02/2016: Comité de pilotage du schéma départemental 86 à Poitiers 23/02/2016: Réunion d'information GEMAPI avec la Communauté de Communes du Thouarsais à Thouars 14/03/2016 : Comité de pilotage de l'ORENVA à Angoulême 22/03/2016 : Comité de pilotage CTMA du Thouet à Thouars 23/03/2016: Réunion SCOT/PLUi du Thouarsais à Thouars 24/03/2016: Comité technique du SCOT du seuil du Poitou à Poitiers 24/03/2016 : Comité de suivi de l'étude AUP de l'OUGC de la Dive du Nord à Mignaloux-Beauvoir 25/03/2016 : Comité de pilotage « cartographie cours d'eau 86 » à Poitiers 07/04/2016: Réunion d'information GEMAPI organisée par le SAGE à destination des intercommunalités du bassin du Thouet 08/04/2016 : Comité de pilotage du programme Re Sources du bassin du Cébron à Saint-Loup-Lamairé 28/04/2016: Comité de pilotage du programme Re Sources des BAC du Pays Thouarsais à Thouars 04/05/2016 : Comité technique Trame verte et bleue du SCOT du Seuil du Poitou à Poitiers 13/05/2016: Réunion de cadrage pour les inventaires zones humides du Pays de Gâtine à Saint-Martin-du-Fouilloux 18/05/2016: Rencontre avec la Chambre d'Agriculture 79 au sujet de la mise en place d'un CTGQ sur les bassins Thouet-Thouaret-Argenton à Prahecq 25/05/2016: Comité technique « cartographie des cours d'eau 79 » à Saint-Loup-Lamairé 27/05/2016: Présentation de la GEMAPI aux élus de la Communauté de Communes du Thouarsais à Sainte-Verge 06/06/2016: Assemblée du Réseau Partenarial des Données sur l'Eau (RPDE) Poitou-Charentes à Chasseneuil du Poitou

17/06/2016 :	: Comite de suivi de l'étude AUP de l'OUGC de la Dive du Nord a Mignaloux-Beauvoir
22/06/2016 :	: Journée animateurs SAGE de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne à Angers
24/06/2016 :	: Atelier « pollutions diffuses » du Schéma Départemental de l'Eau 86 à Poitiers
30/06/2016 :	: Comité de pilotage CTMA du Thouet à Sainte Verge
05/07/2016 :	: Rencontre animateurs SAGE Poitou-Charentes à Chasseneuil du Poitou
27/07/2016 :	: Rencontre de l'association Sèvre Environnement à Saint-Loup-Lamairé
30/08/2016 :	: Comité de pilotage de l'étude zones humides du Thouarsais à Thouars
09/09/2016 :	Comité de pilotage du programme Re Sources de la Fontaine de Son à Saint-Léger-de- Montbrillais
09/09/2016 :	Réunion d'information zones humides aux maires de la Communauté de Communes du Thouarsais à Thouars
15/09/2016 :	: Comité technique Trame verte et bleue du SCOT/PLUi de la Communauté de Communes du Thouarsais à Thouars
24/09/2016 :	: Assemblée Générale du Syndicat des Propriétaires Fermiers Exploitants d'Étangs Poitou Vendée à Clessé
27/09/2016 :	: Comité de pilotage du programme Re Sources des BAC du Pays Thouarsais à Thouars
04/10/2016 :	: Conférence Départementale 79 de l'eau à Niort
11/10/2016 :	Comité technique Trame verte et bleue du SCOT/PLUi de la Communauté de Communes du Thouarsais à Thouars
20/10/2016 :	: Université Citoyenne de Thouars, table ronde sur l'eau à Thouars
21/10/2016 :	: Séminaire GEMAPI de l'EPTB Sèvre Nantaise à la Tessouaille
03/11/2016 :	: Réunion de présentation du dispositif ZSCE « Lutineaux » à Parthenay
15/11/2016 :	: Commission géographique Trame verte et bleue du SCOT/PLUi de la Communauté de Communes du Thouarsais à Thouars
24/11/2016 :	: Journée Agence de l'Eau « Eau et Urbanisme » à Tours
29/11/2016 :	: Comité de pilotage « cartographie cours d'eau 86 » à Poitiers
20/12/2016 :	: Comité de pilotage CTMA du Thouet à Saumur

4. Actions de communication 2016

- La lettre du SAGE

Deux nouveaux numéros de la lettre du SAGE ont été élaborés en juillet et décembre 2016 et envoyés aux communes, communautés de communes, communautés d'agglomération et syndicats (AEP, rivières, Pays, ...) du bassin du Thouet. Les collectivités sont donc régulièrement informées des décisions prises au sein de la CLE (cf. annexe 2).

Cette lettre est également diffusée aux membres de la CLE et mise en ligne sur le site internet du SAGE.

- Journée « membres de la CLE »

Une journée d'information/sensibilisation sur la thématique de l'assainissement, à l'attention des membres de la CLE et des partenaires du SAGE, a été organisée le 9 novembre 2016 à Saint-Varent (79). La matinée en salle a permis aux participants d'échanger sur la thématique puis l'après-midi a été consacré à la visite de la station d'épuration de Saint-Varent en partenariat avec la Communauté de Communes du Thouarsais et l'association Sèvre Environnement.

- Site internet du SAGE Thouet

Conformément à la demande des membres de la CLE en décembre 2012, un site internet du SAGE Thouet est en ligne depuis juin 2013 (www.sagethouet.fr). Cet outil renseigne différentes rubriques (définition du SAGE, présentation du bassin versant, membres de la CLE, actualités, documentation) et permet de télécharger tous les documents relatifs à son élaboration (cf. annexe 3).

Une rubrique « intranet », accessible par l'intermédiaire d'un identifiant et d'un mot de passe, permet d'accéder aux documents destinés à l'usage exclusif des membres de la CLE (projet de compte rendu, dossiers portés à connaissance, avis motivés, études du SAGE en cours ...).

5. Budget et financement de l'année 2016

Le SAGE est cofinancé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne et les régions Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire. Ces nombreux partenaires induisent un suivi important de l'utilisation des subventions accordées en fonction des modalités de financement de chacun. De plus, dans le but d'asseoir la légitimité du co-portage, le SMVT et Saumur Agglo demandent une participation financière aux 10 Communautés de Communes et 3 Communautés d'Agglomération au travers de contributions solidaires.

Pour l'année 2016, les dépenses se sont élevées à <u>146 856,88 €</u> (vote du compte administratif 2016 lors du comité syndical du SMVT du 28 mars 2017). Les dépenses principales étant :

Animation: 69 780,27 € (salaires cellule animation)

• Communication : 3 110,80 € (lettres d'information, journée membres CLE)

Études : 59 890,32 € (diagnostic du SAGE, étude GEMAPI)

(Compte administratif 2016 détaillé en annexe 4)

6. Analyse – bilan – perspectives

- Bilan 2016 / Difficultés rencontrées

Cette année 2016 a permis la finalisation et la validation du diagnostic du SAGE par la CLE lors de la séance plénière du 1^{er} juin 2016.

À partir de septembre 2016, la CLE a fait appel à un prestataire pour la réalisation d'une étude de préfiguration de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le bassin du Thouet en réponse aux sollicitations de plusieurs collectivités du bassin. Les conclusions de ce travail devraient aboutir, au cours de l'année 2017, à la validation d'un scénario de mise en œuvre de la GEMAPI sur le territoire.

De plus, la communication autour du SAGE a également été poursuivie avec la diffusion de la lettre, l'actualisation du site internet, l'organisation d'une journée d'information/sensibilisation des membres de la CLE. Ces différents éléments montrent que l'élaboration du SAGE Thouet suit son cours.

On notera également que l'année 2016 a vu le renouvellement partiel de la CLE et du Bureau suite aux élections régionales et la création de nouvelles communes. La création de nouvelles collectivités au 1^{er} janvier 2017 (communautés de communes, d'agglomérations, communes) entrainera également des modifications de la CLE.

- Perspectives 2017

- Validation de l'étude GEMAPI

Comme évoqué ci-dessous, l'objectif principal du premier semestre 2017 sera la poursuite et la finalisation de l'étude GEMAPI en partenariat avec toutes les collectivités concernées.

- Poursuite de l'élaboration du SAGE

Le lancement de l'étude GEMAPI a eu pour conséquence de décaler quelque peu l'étape suivante d'élaboration du SAGE. Le lancement de l'étude « tendances et scénarios » est prévu pour le second semestre 2017 et se poursuivra début 2018.

- Communication

Un nouveau numéro de la lettre sera envoyé au cours de l'année 2017 aux différentes collectivités du territoire. Le site internet sera régulièrement actualisé pour permettre aux partenaires du SAGE Thouet de suivre son élaboration. Des supports de communication pourront être réalisés pour faire connaître le SAGE et son avancement.

Une journée d'information/sensibilisation à l'attention des membres de la CLE et des partenaires du SAGE pourra être organisée, comme les années précédentes, afin d'aborder une thématique rencontrée lors des travaux d'élaboration du SAGE.

La cellule d'animation du SAGE restera à la disposition des collectivités et des partenaires du bassin pour venir présenter le SAGE et répondre aux différentes sollicitations qui pourraient être faites.

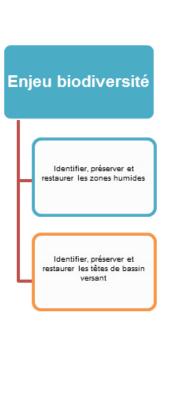
7. Annexes

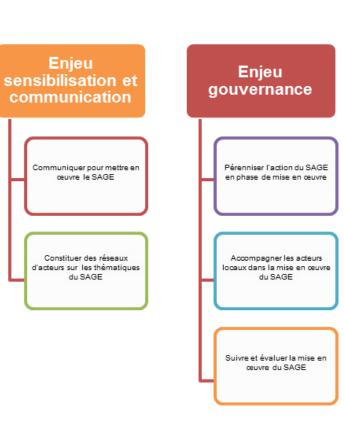
Annexe 1 : Enjeux et objectifs du SAGE validés par la CLE le 1er juin 2016











Annexe 2 : Lettres du SAGE 2016

Lettre du SAGE n°7 - juillet 2016





Catto missioni, ianceo le 29 septembre 2015, a arisei permis d'analysar les données issues de la phase d'état des lieux et identifier et confirmer les grands enjeux du territoire. Pour cela, une analyse approfondie des interactions entre les usages, les milieux et la ressource en eau a été réalisée,





- ENJEU RESSOURCE EN EAU
- PENSE OULTE GES EAUX

 Amilitore l'état des œux vis 4-vis des nitrates

 ré des pensiones de poursuivre les efforts
 une les le bon des années
 des mailles qu'en qu'en de l'état entre
 de mailles qu'inqu'en et onjediées et du
 phosphoe, notamment en amilitorant les
 convessiones se les zones d'étation

 Amilitore les connessiones sur les touque
 et les politaires des confessiones
 années sur les touques
 des des les productions d'aux possible
 destinées à la production d'aux possible

ENJEU MILIEUX AQUATIQUES > Restaure conjointement la confinuité écologique et l'hydromorphologie des cours d'eau > Améliorer la conneissance des plans d'eau et intervenir sur oeux qui sont impactants pour les milieux aquatiques

identifier, préserver et restaurer les têtes de bassin versant

ENJEU SENSIBILISATION ET
COMMUNICATION
) Communication pour mettre en couvre le SAGE
) Constituer des réseaux d'acteurs
sur les thématiques du SAGE

ENJEU GOUVERNANCE

) Pérenriser l'action du SAGE en phase
de mise en œuvre
) Accompagner les acteurs locaux dans la mise
en œuvre du SAGE
) Suivre et évaluer la mise en œuvre du SAGE

Les étapes suivantes d'élaboration du SAGE Suite à la validation du diagnostic, l'année à vonir va permettre aux mombres de la CLE et aux commissions thématiques du SAGE de se réunir de nouveau pour préciser oes enjeux et objectifs.



SYNTHÈSES DE L'ÉTAT INITIAL ET DU DIAGNOSTIC

cette resource. Afin de la rendre accessible à tous, la cellule d'arimation a réalisé la synthèse de cet état initial. Cette version vous permettra de prendre connaissance des principales caractéristiques du bassin du Thoute qui or permis d'about la l'élaboration du Diagnossie du SAGE Thoust. Ce demire a également été synthétie afin que checun des acteurs du territoire puisses se l'appropria

Retrouvez l'état initial, le diagnostic et leurs synthèses sur le site internet du SAGE, onglet « Documents du SAGE » : http://www.sagethouet.fr/documentation.html

Afin de compléter le Bureau de la CLE, les membres du collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux ont ainsi élu, en plus des membres déjà présents : • M. Nicolas GAMACHE - Conseil Régional Norusello. Anniation

Vous pouvez retrouver le nouvel arrêté préfectoral de composition de la CLE du 21 avril 2016 sur le site internet du SAGE Thouet: www.sagethouet.fr

Nouvelle-Aquitaine
M. Robert GIRAULT – Commune
d'Argentonnay (79)



Les élections Régionales de 2016 et la création de nouvelles régions et communes au 1º janvier 2016 ont eu pour conséquence la prise d'un nouvel antété de composition de la CLE. Suite au départ ou au changement de mandat de contains membres, le brueau de la CLE a lui aussi été renouvelé en partie.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015 de la CLE du SACE Thours à de visida lors de la CLE du SACE Thours à de visida lors de la décración plante du de la Voire 2016. Cer apport permet d'avoir une vision globale de l'avancede los travaux d'abbarcation du SACE. Sont évoquée dans ce document des rappoles taris des attributes de la CLE et de sont Bursaux de la CLE et de sont Bursaux de attribute de la CLE et de sont Bursaux d'artimistre de la CLE et de sont Bursaux d'artimistre d'actions de communication mandées en 2015. Vous trouverzé glatiement le bilan financier ainsi que les perspectives pour 2016.

UNE NOUVELLE COMPÉTENCE **DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES: LA GEMAPI**

La loi MAPTAM' du 27 jamvier 2014, modifiée par la loi NOTRe' du 7 août 2015, instaure une nouvelle compléance cibigatoire de Gestion de l'Esu, des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations, dus GEMAP. Cotte nouvelle compléance obligatione est attribusé à partir du 1" jamvier 2018 aux communes et par transfert aux Etablissements Publics de Coopération intercommunals à localité projece (ECP-Casa).

> proposition de scenarii d'organis de la GEMAPI

> mise en œuvre du scénario validé collectivement (le cas échéant)

LES DIFFÉRENTES ÉCHELLES DE LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

L'étude, qui devrait être lancée d'ici la fin de l'été, permettra d'identifier les évolutions des structures actuelles et les décisions qu'elles seront amenées à prendre.



⁹ NOTRe : Nouvelle Organisa Territoriale de la Récubilique

Lettre du SAGE n°8 - décembre 2016



Nouvelle-Aquitaine

DEUX SEVRES





L'élaboration d'un SAGE ambie les membres de la Commission Locale de l'Esu (CLE) à s'emparde nombreusse thématiques que purvoir être l'alimentatique ne que province ne que potable. S'essainissement l'améragement du territoire, l'impact des activités socio-économiques, la gestion des miliaquestiques, la prévention des innoctations, etc. Affic de l'approprier ces nombreux sujets, de journées de sensibilisation sont organisées pour permettre aux membres de la CLE d'échangs sur les reliques du basein.

En novembre 2015, une première journée d'information sur la thématique de la restauration des cours d'eau avait permis aux membres de la CLE d'ôchangen on sallo et lors de visites torrain, sur la gestion des miliaux qualquue, lo fonctionnement des cours d'eau et l'approche réglementaire dans le cadre de travaux d'aménagement.

Pour donner suite à cate première rencontre, une nouvelle journée d'information et de visite s'est déroude le mercradi 9 novembre 2016 su la commune de Saint-Vierent (79). Cette journée organisée avec la Communauté de com munes du Thouarsais et l'association Sevre Environnement, a permis aux membres de la Le cycle domestique de l'eau, la réglementation, les principes de l'assainissement collectif et autonome ou encore les problématiques rencontrées sur le territoire cont autant de thômes qui ont ainsi pu être dévelopmés les qui preprint contentes en selle

La journée s'est pousuve par la visité de la station d'épuration de Saint-Varent, Le services de la Communauté de communes or présenté aux participante la fonctionnement di cotte station (filter eau : spe bouse activée / filtière bouse : stockage dans lits plantée di rossaud/ mise en senice en 2010 et d'un capacité de 2 500 équivalents habitants.

Dans le cadre de l'élaboration du SAGE, de nouvelles journées d'information pourront être organisées afin de permettre aux membres de la CLE d'approfondir les thématiques





SASSAINISSEMENT SUR LE BASSIN DU THOUET*

PAYS DE LA LOIRE

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



En Fanne, l'organisation des sondoes de la collecte et du traitement des eaux usées et pluviales retiève des communes et de leurs groupements. La collectivité peut soit assurer directement le sendre en régie, soit en confise la tâche à une compagnie privée spécialisée. Le contrôle sur les Senvices des Eaux est exercé a posteriori par l'Administration.

Sur le périmètre du SAGE, il existe 10 structure intercommunales et seulement quatre communes indépendantes qui gèrent l'assairissement collectif soit un parc de 137 stations d'épuration dont 119 rejetant directement dans les eaux superficielles du bassin du Thouet.

La capacité totale de traitement des 137 stations d'épuration est de 270159 équivalents habitants (E.P.). Les 119 stations rejetant dans les eaux superficielles et pouvant donc avoir un impact direct représentent une capacité de 283 146.EH.



e parc est principalement composé de stations de capacité intérieure à 1 000 EH. On notera tout de même la présence de 12 stations de plus de 2 000 EH avec les plus importantes que sont calles de Bressuire, Parthenay et Thouars (60 000,

L'analyse faite lors de l'état initial du SAGE montre que sur les 119 stations rejetant directement dans les eaux superficielles, 67 ont plus de 20 ans, dont 45 plus de 30 ans. Elen que pou cortaines des travaux de remise à rivèrau siant pu être réalisés depuis leur mise en sanvice, l'âge vieillésant du parc nécessite d'être vigillant au bor fonctionnement de ces installations.

A fici-field du bassin du Thous Les modiments operationies moyens sort platifix bore avec de pratine suppréseurs à 85 % pour les principas parametres concentraire la qualité de freau (REGE DOO, MEST). Les traitements de frazio et de proportion affichient de gainement des modiments moyens devide. A noter que ose destinais pour particuliers mei debeu si de stations à pouvei capacital. I se plus petites stations pouveir par morte bore. Copervalent cos plus petites petit morte bore. Copervalent cos plus petites installations n'ort pas vocation à traiter bous parametres pour les stations de moires de 2 000 EH pour sont dottes de traitement sposifiques a l'accord en phosphore).

Concernant le dimensionnement des ouvrages, on relèvera que certaines stations de moins de 2 000 EH fonctionnent avec des charges entrantes supérieures à leur capacité de traitement (17 en surcharge hydraulique et 4 en sucharge organique) et peuvent donc être émettrices de

- : les données présentées sur l'assaintssement collectif et non collectif sont issues de la base de données nationale (données de 2015 et de l'étre l'étre du CARCE There.)
- DBOS / DCO Demando Blochimique après 6 jours/Crimique - en Oxygène, indique la teneur en matières organiques dans l'élau
 MES : Matières En Suspension, indique

 MES: Mattères En Suspension, indique la teneur en particules tires dans l'eau, responsables de la urbidité et pouvant avo des impacts néfacies sur la qualité de l'eau et les espèces aqualiques. Sur les 119 stations rejutant directoment dans les eaux superficielles, 22 collectent les effluents à partir d'un réseau unitatire, c'éch-dire qui évacuce dans un même collectair les eaux publes demessiques et les eaux publesses. L'appoir important d'eaux publesses, L'appoir important d'eaux publesses, pout être à froigine d'un dyshondorment de le station d'épussion. Les stationes de plus grande capacité présentent Louis un réseau séparatif (désinction entre le collecteur des eaux d'omestiques de celui des

2 UNE JOURNÉE D'INFORMATION POUR LES MEMBRES DE LA CLE

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

En France, l'assairissement non collectif roble de communes et de leurs groupements Sur le bassin du Thoust, 23 structures son reconsées commune gestionnaires de SPANC (Service Public d'Assairissement Non Collecti dont 13 commune indépendaires, cos SPANC ont pour missions le contrôle de la conception de l'implantation et de la bronne exécution de installations neuves ainsi que du fonctionneme de l'entre de la returnité de la returnité de la fronte exécution de installations neuves ainsi que du fonctionneme de l'entre des installations exécutives. Bien que l'impact des rojets de l'assairissement non collectif sotretaismement tables un le textife par rapport aux rejets des stations d'épuration, le nombre important d'habitants ne pouvant être naccodé au récessu collectif doit nous ammer à considerer l'assairissement individual comme une filière à par terribre et donc s'assurer du bon fonctionnement de ocs dispositifs afin de limitée (leurs impacts sur les eaux du bassin.

Olivier CUBAUD, Président de la CLE du SAGE Thouet

> ZOOM SUR DES ESPACES NATURELS REMARQUABLES LES SITES NATURA 2000

LASSANISSEMENT SUR LE BASSIN DU THOUET



Sur lo bassin du Thoust, 22 aés dispositifs ont de rocordes (invertaire no redusciff), dont 18 400 ont fail l'objet d'une visite de contrôle. Parril les installations contrôlées, 25% ont dé classiées en priorité 1, c'est-à-dire no conforme et indistant des risques de polutions salabrité publique et/ou des risques de polutions du miliou. Ces installations delivert laire l'objet de travaux de régularisation dans un délai de 4 ans.

Pour plus de détaits sur l'assainissement du sessin du Thouet, vous pouvez télécharger l'état nitiel du SAGE ainsi que le rapport de l'étude sur assainissement et l'airmentation en eau potable sur le site internet : www.sagethouet.fr





Annexe 3 : Documents téléchargeables sur le site internet du SAGE Thouet

L'espace « Documentation » (http://www.sagethouet.fr/documentation.html) du site internet du SAGE Thouet permet de télécharger les documents suivants :

- Arrêté Inter-Préfectoral fixant le périmètre du SAGE Thouet
- Arrêté Préfectoral de composition de la CLE du SAGE Thouet
- Comptes rendus des séances de la CLE
- Comptes rendus des séances du Bureau de la CLE
- Comptes rendus des commissions thématiques du SAGE Thouet
- Lettres du SAGE Thouet
- Rapport annuel d'activité de la CLE
- Modalités d'inventaire des zones humides du SAGE Thouet
- Études du SAGE Thouet
- État initial du SAGE
- Diagnostic du SAGE

L'espace intranet du site, accessible aux membres de la CLE, permet de télécharger les documents en cours de validation.

Des informations sur le SAGE sont également disponibles sur le site internet Gest'eau : http://www.gesteau.eaufrance.fr/sage/thouet

Annexe 4: Compte Administratif 2016 - SAGE Thouet

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REÇU A LA SOUS - PREFECTURE 10. AVR. 2017 SYNDICAT MIXTE DE LA VALLÉE DU THOU 79200 PARTHENAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du mardi 28 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit mars, à dix-huit heures trente minutes, les membres du comité syndical du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet, se sont réunis au Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet à Saint-Loup-Lamairé, sous la présidence de M. Jean-François COIFFARD, 2° Vice-Président, sur la convocation faite le 17 mars 2017. Le comité syndical du jeudi 16 mars 2017 n'ayant pas réuni le quorum nécessaire, une deuxième convocation a été envoyée.

Délégués titulaires présents

Les Vice-présidents : Jean-François COIFFARD, Patrice HOUTEKINS.

Mesdames les déléguées : Rosemary BARBIER, Henriette BEAUDET, Marinette CARTIER, Annie LAURENTIN, Patricia SCHAAF, Danièle SOULARD,

Messieurs les délégués : Pascal BIRONNEAU, Nicolas DELAUNAY, Olivier FOUILLET, Jean-Claude GUÉRIN, Louis-Marie LUMINEAU, Jean-Yann MARTINEAU, Francis RENAUDEAU, Daniel SOURISSEAU

Délégués suppléants

Madame la déléguée: Jeanne BARIGAULT suppléante de Céline LHOMMEAU

Messieurs les délégués: Joël BERTHELOT suppléant de René FORTHIN, Jean-Paul CHAUSSONNEAUX suppléant de Sylvie DECEMME

Conseillers Départementaux

Olivier FOUILLET, Maryline GELEE

Pouvoirs

Christine CHOQUET donne pouvoir à Marinette CARTIER, Gilbert FAVREAU donne pouvoir à Olivier FOUILLET

Absents / Excusés

Le Président : Olivier CUBAUD (excusé)

Mesdames les déléguées : Michelle ARNAULT, Nathalie BRESCIA, Christine CHOQUET, Véronique CORNUAULT, Amandine DUGUET, Mathilde FAURE, Sylvie GERBIER, Françoise HULLIN (excusée), Antoinette MARCHADIER (excusée), Lucie MORISSET, Sylvie PROUST, Agnès RAVAILLEAU BACHELIER (excusée), Julia SALVAT, Chantal TIREL

Messieurs les délégués : Xavier AUBRUN, Jean-Claude BABU, Pierre BIGOT, Gérard BLANQUART, Jean-Michel BLOT, Mickaël BOIDRON, Norbert BONNEAU, Hervé BOTON, Jean-Marie BOUDIER, Dominique DAVID, Mickaël DE MORAIS, Patrick DEVAUD, Didier DUBIN, Bruno DUPAS, Claude FERJOU, Pascal FILLION, Gérard GIRET, Alain GUERET, Daniel GUERINEAU, Jean-Pierre GUILLAUMIN, Christophe GUILLOT, Dominique JOLLY, Nicolas MARTIN, Samuel MAUDET, Pierre-François MINGRET, Stéphane PROUST, Christian RABIN, Daniel ROBERT, Benoît PILLOT (excusé), Max SAVU, Gilles SORIN, Jean-Pierre THEBAULT

Les Conseillers Départementaux : René BAURUEL, Hervé DE TALHOUET-ROY, Coralie DENOUES, Gilbert FAVREAU Béatrice LARGEAU, Esther MAHIET-LUCAS (excusée), Marie-Pierre MISSIOUX, Sylvain SINTIVE (excusé)

Délégués	
En exercice	76
Présents	21
Votants	23
Pour	23
Contre	-
Abstention	-

Objet: Vote du compte administratif 2016 - budget annexe SAGE THOUET

Monsieur le Président présente les résultats du Compte Administratif de l'exercice 2016 du budget annexe SAGE THOUET qui se décomposent comme suit ;

	Résultats à l'exerci	Résultats à la ciôture de l'exercice 2015	Opérations de	Opérations de l'exercice 2016		Résultat de l'exercice 2016	Résultats à l'exerc	Résultats à la clôture de l'exercice 2016
SECTION	DEFICIT	EXCEDENT	MANDATS EMIS	TITRES EMIS DEFICIT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
INVESTISSEMENT								
FONCTIONNEMENT		23 867,41	146 856,88	138 712,24		- 8 144,64		15 722,77
TOTAL			146 856,88	138 712,24		- 8 144,64 €		15 722,77

Ce document est rigoureusement conforme au compte de gestion du receveur.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Adopte les résultats du Compte Administratif 2016 du budget annexe SAGE THOUET tels qu'ils sont énoncés ci-dessus.

Fait et délibéré à Saint-Loup les jours, mois et an que dessus.

la transmission en Sous-Préfecture le O7/O4/2017 Certifié exécutaire compte tenu de et de la publication/notification

ce Pour le Près dent empèche, Olivier CUBAUD (VICAMIR 2017) URE de 2000 VICE - PIEN dent, Jean. François ColffARD"

Le Président,

Comité syndical du mardi 28 mars 2017

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	A1

Chap.	Libellé (1)	Crédits	Crédits emp	loyés (ou restant	à employer)	
/ Art. (1)		OUVERTS (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	89 600,00	76 893,27	0,00	0,00	12 706,73
60611	Eau et assainissement	100,00	109,55	0,00	0.00	-9.55
60612	Energie - Electricité	300,00	322,80	0.00	0.00	-22.80
60621	Combustibles	1 180,00	204,12	0.00	0.00	975,88
60622	Carburants	500,00	326,33	0,00	0,00	173,67
60632	Fournitures de petit équipement	100,00	95,31	0,00	0,00	4,69
60636	Vêtements de travail	150,00	102,57	0,00	0,00	47,43
6064	Fournitures administratives	1 000,00	872,51	0,00	0,00	127,49
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	849,52	0,00	0,00	150,48
6132	Locations immobilières	2 775,00	2 976,35	0,00	0,00	-201,35
6135	Locations mobilières	1 000,00	572,60	0,00	0,00	427,40
61521	Entretien terrains	300,00	56,11	0,00	0,00	243,89
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
61551	Entretien matériel roulant	550,00	377,69	0,00	0,00	172,31
61558	Entretien autres biens mobiliers	50,00	16,16	0,00	0,00	33,84
6156	Maintenance	1 200,00	1 487,90	0,00	0,00	-287,90
6161	Multirisques	950,00	915,61	0,00	0,00	34,39
617	Etudes et recherches	65 000,00	59 890,32	0,00	0,00	5 109,68
6182	Documentation générale et technique	250,00	163,68	0,00	0,00	86,32
6184	Versements à des organismes de formation	1 355,00	131,70	0,00	0,00	1 223,30
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	90,00	0,00	0,00	0,00	90,00
6231	Annonces et insertions	150,00	143,64	0,00	0,00	6,36
6237	Publications	7 300,00	3 110,80	0,00	0,00	4 189,20
6251	Voyages et déplacements	800,00	1 202,83	0,00	0,00	-402,83
6257	Réceptions	700,00	487,32	0,00	0,00	212,68
6261	Frais d'affranchissement	1 700,00	1 615,91	0,00	0,00	84,09
6252	Frais de télécommunications	1 000,00	830,32 31,62	0,00	0,00	169,68
012	Autres impôts, taxes (autres organismes) Charges de personnel, frais assimilés	64 415,00	54 242,31	0,00	0,00	18,38
						172,69
6218 6332	Autre personnel extérieur	100,00	0,00 35.71	0.00	0,00	100,00
6336	Cotisations versées au F.N.A.L. Cotisations CNFPT et CDGFPT	40,00 700,00	678.05	0.00	0,00	4,29
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	120,00	107,04	0,00	0,00	21,95
84111	Rémunération principale titulaires	7 000.00	7 000.97	0.00	0,00	-0.97
64118	Autres indemnités titulaires	120,00	107,38	0.00	00,0	12,62
64131	Rémunérations non tit.	28 600.00	28 569.06	0.00	0,00	30,94
64138	Autres indemnités non tit.	130,00	120,00	0,00	0,00	10,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	9 800,00	9 805,17	0,00	0.00	-6,17
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 300,00	3 345,06	0,00	0,00	-45,06
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 600,00	1 581,32	0,00	0.00	18,68
6455	Cotisations pour assurance du personnel	2 500,00	2 519,62	0,00	0,00	-19,62
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	300,00	296,83	0,00	0,00	3,17
6475	Médecine du travail, pharmacie	105,00	75,10	0,00	0,00	29,90
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 600,00	15 537,96	0,00	0,00	62,04
658	Charges diverses de gestion courante	15 600,00	15 537,96	0,00	0,00	62,04
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	183,34	0,00	0,00	316,66
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	96,85	0,00	0,00	403,15
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	86,49	0,00	0,00	-86,49

Chap.	Libellé (1)	Crédits	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
/ Art. (1)		Ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00		ATT OF THE OWNER.	0,00
022	Dépenses imprévues (2)	0,00	The same of the	Winds (SA)		NA STATE
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	160 115,00	146 856,88	0,00	0,00	13 268,12
					30	
023	Virement à la section d'investissement (3)	0,00				REPORT OF
042	Opérat" ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00		4	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	L DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des dépenses réelles et d'ordre)	160 115,00	146 856,88	0,00	0,00	13 258,12
_	Pour information			1		
D 002	Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00			25 35 3	

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽⁷⁾ Chapitre déstiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	651,00	0,00	0,00	-651,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	651,00	0,00	0,00	-651,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	136 247,59	138 061,24	0,00	0,00	-1 813,65
74718	Autres participations Etat	77 235,76	82 079,32	0,00	0,00	-4 843,56
7472	Participat° Régions	12 200,00	12 103,25	0,00	0,00	96,75
7473	Participat* Départements	13 614,68	14 604,65	0,00	0,00	-989,97
74741	Participat [®] Communes du GFP	895,85	1 057,67	0,00	0,00	-161,82
74751	Participat* GFP de rattachement	24 340,51	24 178,69	0,00	0,00	161,82
74758	Participat* Autres groupements	7 960,79	4 037,66	0,00	0,00	3 923,13
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
T	OTAL DES RECETTES REELLES	136 247,59	138 712,24	0,00	0,00	-2 464,65
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2) (3) (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		136 247,59	138 712,24	0,00	0,00	-2 464,65
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		23 867,41				

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandate. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

⁽³⁾ Le chapitre 023 est un chapitre sans réalisation et ne donne pas lieu à l'émission de mandats.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = Rf 040.

⁽⁵⁾ Dant 675 at 676.

⁽⁵⁾Le compte 6915 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽²⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = Dl 040.

⁽³⁾ Dont 776.

⁽⁴⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.